

Rencontres

25.09.13

Migrer d'une langue à l'autre ?

Délégation générale à la **langue française** et aux langues de France

Quelles langues pour l'accès
aux droits et pour l'activité
professionnelle ?

À l'occasion de la Journée d'étude du 25 septembre 2013
Cité nationale de l'histoire de l'immigration

Quelles langues pour l'accès aux droits et pour l'activité professionnelle ?

La table ronde a réuni :

Nene SOW CAMARA

coordinatrice d'actions de médiation interculturelle, Rouen

Claire SAILLARD

linguiste, université Paris Diderot

Yahya CHEIKH

professeur agrégé d'arabe, académie de Paris

2

Elle était animée par **Ali BEN AMEUR**

ex-directeur d'Interservice migrants interprétariat, Paris

ALI BEN AMEUR

J'ai côtoyé ISM Interprétariat¹ d'abord comme interprète-traducteur arabe-français et français-arabe, puis comme responsable des ressources humaines pendant une douzaine d'années, et enfin comme directeur pendant douze ans, avant de reprendre mon activité initiale d'enseignant à l'IUT de Sceaux. Ce parcours m'a permis d'appréhender l'évolution de l'interprétariat et de la traduction.

ISM Interprétariat est une association créée en 1970 pour rendre disponibles des langues et dialectes parlés par les migrants ayant choisi de vivre en France comme travailleurs ou réfugiés politiques. Elle a promu le recours à l'interprétariat dans des domaines qui en étaient écartés : l'utilisation d'interprètes est habituelle dans les conférences internationales et les colloques, mais non dans la vie courante. Les personnes sont généralement accompagnées par leurs proches ou des associations caritatives. ISM introduit cette utilisation dans les services de droit commun, qu'ils relèvent des collectivités territoriales ou de l'État. ISM regroupe aujourd'hui 300 interprètes et traducteurs intervenant majoritairement en Île-de-France. Des ISM autonomes existent également à Lyon, Metz et Marseille.

Quatre prestations sont proposées. L'interprétation physique consiste pour l'interprète à se rendre dans un service comme intermédiaire entre un étranger, qui ne maîtrise pas la langue française, et un professionnel, comme un médecin, une assistante sociale, un office de protection des réfugiés, une école, etc. 35 000 interventions sont réalisées par an, pour environ 140 000 personnes concernées. La physionomie de l'immigration ayant changé, le nombre de langues pratiqué est passé d'une trentaine à une centaine. L'interprétariat par téléphone réalise 70 000 prestations par an au niveau national. 15 000 pages sont traduites dans une trentaine de langues – beaucoup de dialectes et de langues ne s'écrivent pas. Enfin, un service juridique donne des informations gratuites sur le droit des étrangers aux professionnels ou aux personnes issues de l'immigration. ISM a été un acteur majeur dans la reconnaissance des langues minoritaires et leur valorisation.

Il est désormais acquis qu'un interprète n'a pas seulement pour but d'aider

1 <http://www.ism-interpretariat.com/>

la personne migrante: c'est aussi une aide apportée au professionnel pour qu'il comprenne son interlocuteur. Enfin, ISM a été précurseur dans la professionnalisation d'une activité non reconnue par les écoles de traducteurs.

Cette table ronde regroupe des acteurs de terrain qui évoqueront leur travail quotidien. Nene Sow Camara est arrivée en France en 1971 dans le cadre du regroupement familial. Elle a obtenu un diplôme d'État aux fonctions d'animation, un diplôme de hautes études en pratiques sociales et un diplôme universitaire « Santé, maladie, soins et culture ». Cette femme battante a toujours voulu, tout en approfondissant ses connaissances, être sur le terrain pour lancer des projets, animer des associations et former des personnes d'origine africaine.

Nene Sow Camara, en quoi consiste la médiation interculturelle pratiquée par FIA (Femmes Inter Associations) Normandie ?

Nene SOW CAMARA

4

L'association FIA² s'inscrit dans la complémentarité avec les ISM. Nous travaillons dans l'accompagnement des familles et des migrants en insistant sur la médiation interculturelle : l'interprétariat permet de franchir la barrière de la langue, mais la médiation permet de véritablement déchiffrer la culture d'autrui. Nous formons ainsi les travailleurs sociaux à l'approche interculturelle. Une ordonnance peut prescrire une cuiller à café de sirop pour un enfant, mais la langue française est ambiguë : sans autre information, la personne pourra administrer une cuillerée de café et le traitement. Le problème est similaire pour ce qui est des langues africaines. Je parle le wolof, le soninké et le pulaar ; je comprends le bambara et le manjaque. Le bambara et le wolof sont deux langues d'Afrique de l'Ouest. Prenons l'exemple d'un Wolof accueilli dans une famille bambara : conformément à la tradition, la mère de famille lui donne une place dans la maison. Chaque matin, elle demande à son fils d'appeler l'étranger pour le repas. Elle utilise une expression qui signifie « venez » en bambara, mais « qui êtes-vous ? » en wolof. Quand l'enfant relaie le message au Wolof, celui-ci répond en donnant son nom, qui signifie « je ne viens pas » en bambara.

² <http://fia-ism.org/>

Un décodage culturel est donc nécessaire dans l'accompagnement des familles. L'anthropologie clinique permet d'abord d'identifier le migrant auquel on s'adresse : le migrant arrivé dans les années 1970 n'est pas celui des années 2000.

Alì BEN AMEUR

Avez-vous engagé des médiations culturelles avec d'autres langues ou cultures qu'africaines ?

Nene SOW CAMARA

Nous avons des médiateurs parlant géorgien, russe, tchéchène ou bulgare. Le réseau s'élargit, mais le nombre de postes reste insuffisant et leur pérennisation est problématique. La loi Veil a été la première à reconnaître le travail des personnes de terrain qui accompagnent les familles dans leurs démarches. Nous les aidons ainsi à apprendre un français fonctionnel, destiné à leur servir au quotidien.

L'État a transposé le travail des associations dans le dispositif des adultes-relais. Ces personnes doivent être formées et pérennisées dans leur poste, aujourd'hui limité à quelques années. Car la prise en compte de la diversité culturelle est absolument nécessaire. Beaucoup de quartiers sont désormais non pas multiculturels mais interculturels : ils connaissent une cohabitation et une imbrication de cultures qui est source de richesse. Chacun doit avoir conscience de ses propres représentations et travailler la centration, la décentration et la négociation, pour bâtir un espace de cohésion sociale et bien vivre ensemble.

5

Alì BEN AMEUR

Claire Saillard, vous êtes professeur de linguistique à l'université Paris-Diderot, spécialiste en linguistique du chinois et en sociolinguistique. Vous avez co-rédigé un rapport remis en 2001 à la délégation générale à la langue française et aux langues de France sur les pratiques langagières des jeunes Chinois à Paris. Outre le français, qui est votre langue maternelle,

vous parlez le mandarin et l'anglais. Vous vous êtes penchée sur la problématique de la transmission des langues maternelles dans la communauté chinoise.

Claire SAILLARD

Le choix de la langue à transmettre n'est souvent pas le fruit d'une stratégie réfléchie : on transmet la langue utilisée pour la communication dans le couple. L'enquête que j'ai menée en 2000 avec Josiane Boutet montre que les migrants chinois de la région de Wenzhou transmettent le dialecte wenzhou comme première langue de socialisation.

Une enquête de suivi réalisée avec des étudiants en 2010 a montré que les jeunes valorisent le chinois standard, ce qui résulte à la fois d'un changement de norme dans le pays d'origine et de la valorisation du chinois par l'Éducation nationale en France. Le chinois standard s'impose comme la langue transmise en famille alors même que ce n'est pas la langue maternelle des parents. Ce choix conscient passe par exemple par le recours à une nourrice parlant le mandarin. La transmission du chinois standard semble motivée par deux considérations. Les valeurs culturelles sont mises en avant, mais aussi la possibilité d'une pratique professionnelle future pour les enfants, qui se voient volontiers pratiquer une profession les amenant à voyager entre la France et la Chine, ou à se faire l'intermédiaire d'une société française souhaitant développer ses activités en Chine.

6

Ali BEN AMEUR

L'université Paris-Diderot accueille un certain nombre de jeunes issus de la migration chinoise. Avez-vous échangé avec eux sur leur projet professionnel ? Veulent-ils servir d'intermédiaires ou comptent-ils s'installer sur Chine ?

Claire SAILLARD

Je côtoie surtout des étudiants chinois qui viennent avant tout faire leurs études en France, mais ne se considèrent pas comme migrants. En revanche, des descendants de migrants étudient effectivement le chinois à Paris-Diderot. Ils ont fait leur cette identité pluriculturelle et n'ont pas pour projet de retourner en Chine; ils se voient comme des intermédiaires entre ces deux cultures qui sont les leurs.

Ali BEN AMEUR

Avez-vous constaté une évolution dans l'enseignement de la langue chinoise?

Claire SAILLARD

L'enseignement du chinois se développe surtout dans le contexte de l'Éducation nationale, c'est-à-dire dans le secondaire, voire en primaire. Un programme a été mené en 2008 avec le ministère de l'Éducation nationale, en partenariat avec la Chine, pour l'ouverture de sections internationales. L'une d'entre elles a été ouverte dès le CP à Paris. Cette démarche correspond à un engouement des parents d'élèves qui ne se cantonne pas aux migrants: la demande de cours de chinois émane également de parents francophones sans liens avec la Chine.

7

Ali BEN AMEUR

ISM rencontrait naguère des difficultés pour trouver des interprètes maîtrisant le français et le mandarin ou d'autres langues chinoises. Nous enregistrons depuis une dizaine d'années l'arrivée massive de jeunes, descendants d'immigrés asiatiques ou Français « de souche », se mettant à l'étude du chinois.

Claire SAILLARD

Je n'ai pas encore pu vérifier le comportement de la deuxième génération de migrants chinois: que feront les jeunes nés en France de parents chinois?

Ali BEN AMEUR

Yahya Cheikh, vous êtes agrégé d'arabe et titulaire d'un DEA de philosophie et de littérature comparée. Vous avez enseigné l'arabe à tous les niveaux, du collège à l'université, sans oublier les dirigeants d'entreprise. Vous êtes traducteur, auteur de plusieurs articles et membre de plusieurs commissions d'études. Quelle est la place de l'enseignement de l'arabe aujourd'hui en France ?

Yahya CHEIKH

8

L'enseignement de l'arabe mobilise plusieurs acteurs en France. L'enseignement communautaire est représenté par les parents, les associations et les mosquées. Mon métier m'a ainsi amené à travailler pendant une trentaine d'années au sein des associations, à Asnières, Gennevilliers et dans l'Oise. J'étais ainsi présent à Creil en 1989 au moment de l'affaire dite du foulard. J'étais alors secrétaire général de l'association « Maghrébins de l'Oise », qui a longuement échangé avec les parents d'élève pour expliquer le principe de laïcité.

L'enseignement des ELCO (enseignements des langues et des cultures d'origine) résulte d'accords bilatéraux entre la France et les pays dont sont issues d'importantes communautés immigrées, comme la Turquie, le Portugal et en l'occurrence les trois pays du Maghreb. Il vise à transmettre la culture d'origine à des enfants issus de l'immigration, mais scolarisés dans l'enseignement français. Il est dispensé hors du temps scolaire, le mercredi ou le samedi.

L'enseignement de l'arabe au sein de l'institution scolaire existe depuis très longtemps en France³. L'agrégation d'arabe a été fondée en 1905 et le CAPES en 1975, mais son enseignement au Collège de France remonte à 1538. Des humanistes comme François Rabelais ont appris l'arabe et l'Institut des langues orientales a été fondé en 1795. Cet enseignement a traversé une période difficile : le CAPES et l'agrégation ont été supprimés, puis rétablis à la demande du public. Il se porte bien aujourd'hui, la demande est forte, mais les moyens mis en place restent insuffisants. Il faut imaginer d'autres politiques et créer d'autres espaces pour éviter que cet enseignement ne reste majoritairement communautaire.

Alì BEN AMEUR

Quel est l'arabe enseigné actuellement ?

Yahya CHEIKH

Lors de la première table ronde on a distingué l'arabe littéral et l'arabe dialectal. Les linguistes identifient trois familles pour l'arabe dialectal : maghrébine, égyptienne et syro-libano-palestinienne. Des associations ou encore l'INALCO (Institut national des langues et civilisations orientales) proposent un enseignement d'arabe dialectal. Les autres universités et l'Éducation nationale enseignent quant à elles l'arabe littéral, mais les enseignants sont sensibilisés à cet enjeu. Des arabophones issus de différentes régions du monde arabe dialoguent spontanément dans un mélange de différents dialectes. L'égyptien s'est par ailleurs introduit dans toutes les familles par le biais de la télévision.

Alì BEN AMEUR

Selon un article récent dans une revue de ressources humaines, de grandes multinationales comme Orange, Airbus, L'Oréal ou Renault proposent désormais des cours d'arabe à leurs cadres.

³ Cette question est abordée à la table ronde suivante.

Yahya CHEIKH

La première motivation pour apprendre l'arabe au collège ou au lycée est l'influence des parents. Les élèves poursuivent dans l'enseignement supérieur. Les écoles de commerce, comme HEC (École des hautes études commerciales) ou l'ESSEC (École supérieure des sciences économiques et commerciales), proposent depuis une dizaine d'années un enseignement de l'arabe qui renvoie une image positive de l'immigré. La démocratisation des sociétés arabes et leur condamnation de l'extrémisme contribuent aussi à changer les représentations, d'autant que les pays du Maghreb font partie des premiers partenaires économiques de la France. Cet enseignement permet ainsi aux écoles de commerce d'être plus attractives pour les candidats potentiels et de diversifier leur recrutement.

Ali BEN AMEUR

10

La frilosité vis-à-vis des langues de l'immigration tend à se réduire. Beaucoup d'administrations publiques et de collectivités territoriales admettent désormais qu'il faut aider les personnes d'origine étrangère à s'exprimer dans la langue qu'ils maîtrisent le mieux. L'attrait pour l'arabe ou le chinois va croissant. Ces efforts restent néanmoins insuffisants. Le français reste naturellement la langue dominante du pays : il est souhaitable que tous ceux qui y habitent le connaissent et le maîtrisent. Il reste toutefois un certain chemin à faire pour que parler une autre langue dans les transports en commun ou dans une administration ne soit pas considéré comme une tare.

INTERVENTIONS DE LA SALLE

Pourquoi des parents sans liens avec la Chine choisissent-ils de faire apprendre le chinois à leur enfant ? S'agit-il seulement d'un goût pour l'exotisme ?

Claire SAILLARD

La Chine a toujours été un objet de curiosité pour l'Occident et en particulier la France. La première motivation des parents est toutefois l'avenir professionnel de leurs enfants : ils estiment que la maîtrise du chinois sera nécessairement un atout.

De la salle

Femmes et hommes jouent-ils un rôle différent dans la transmission ?

11

Nene SOW CAMARA

J'ai été formatrice dans un collège pour des primo-arrivants, en lien avec l'enseignant de français langue étrangère : je voyais les jeunes le matin et les mères l'après-midi. Les femmes assument en effet davantage le rôle de transmission que les hommes.

De la salle

Le statut de la langue arabe dans l'enseignement obligatoire n'est-il pas en train d'évoluer ?

Yahya CHEIKH

L'arabe est une langue internationale qui a été choisie comme langue officielle des Nations Unies en 1973, ce qui a fait d'elle la sixième langue de travail. L'Unesco a fait du 18 décembre la journée mondiale de la langue arabe.

En raison des récents événements survenus dans le monde arabe, nous recevons beaucoup d'élèves venant d'Égypte ou de Syrie, qui n'ont pas étudié d'autre langue étrangère; ils choisissent le plus souvent l'arabe en LV1. Nous assistons également à un changement dans les mentalités: nous voyons arriver des élèves qui ne sont pas issus de l'immigration maghrébine ou arabe. Certains s'orientent vers l'enseignement de l'arabe, d'autres vers des carrières diplomatiques par l'intermédiaire des concours du cadre d'Orient. Par ailleurs, de grands éditeurs commencent à traduire des auteurs arabes.

De la salle

12

Qu'en est-il du statut des langues africaines sur place? A-t-il connu une évolution?

Nene SOW CAMARA

Quand j'étais enfant, nous étions obligés en Afrique occidentale de parler français à l'école; parler le dialecte nous valait une punition. Ces pays sont revenus sur cette politique: les deux premières années de maternelle sont consacrées à l'apprentissage de la langue locale, que ce soit le wolof, le pulaar ou le sérère. Il est en effet démontré que la maîtrise de la langue d'origine rend plus ouvert aux autres langues.

